



Ministère de la Culture et de la Communication

au Directeur du Cabinet

REÇU LE 07 MAI 2015

Monsieur Christophe LE FRANCOIS
Union des syndicats et organisations professionnelles
des arts visuels (USOPAV)
C/o Maison des photographes
205, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Paris, le 04 MAI 2015

Nos réf. : INST/2621/MGI

Monsieur,

Vous avez fait part à Madame Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, de vos observations relatives au projet de réforme du Régime des artistes auteurs professionnels (RAAP).

Comme vous l'indiquez, le Conseil d'administration du RAAP a voté une réforme du régime de retraite complémentaire des artistes auteurs. L'entrée en vigueur de cette réforme, qui suppose la modification des textes constitutifs du régime, est prévue au 1^{er} janvier 2016. Dans cette perspective, les ministères de la Culture et de la Communication et des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, ont demandé conjointement à Monsieur Frédéric Buxin, président du RAAP de mener une concertation auprès des organisations professionnelles concernées afin d'examiner leurs recommandations et de proposer, le cas échéant, des ajustements aux dispositions qu'il a adoptées. Cette concertation, qui a débuté au mois de février dernier, devrait se poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre 2015.

Les propositions que vous nous soumettez sauront, j'en suis persuadé, nourrir les réflexions afin d'arriver à un équilibre entre la prise en compte de la situation économique des artistes auteurs et la pérennité de leur régime de retraite complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fabrice BAKHOUCHE